MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 juillet 2025 2025-07-03

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : **Cédric Milani, Maire**
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté Maryline Rivollet (représentée par Christian Girard-Cusin) Léa Mollier,(représentée par Karine MOLLIER)
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Karine Mollier

Date de la convocation : 26 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le **:**
et dépôt en préfecture le :

- Objet : **Délibération Demande Fonds de Concours**

Le maire fait part au conseil municipal que La Communauté de communes a voté un règlement de fonds de concours le 30 mars 2023, pour Saint Albin de Vaulserre.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de travaux de voirie route du Partage, peuvent être financés, en partie, par le fonds de concours de la communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

Accepte de financer par le fonds de concours une partie des travaux

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

A St Albin de Vaulserre,
Le 10 juillet 2025.

Maire,
Cédric Milani

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER